

ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES QUÉBÉCOISES : UN BREF ÉTAT DE LA SITUATION

René Gélinas, Gestionnaire de projets

CIME - Consortium d'Intervention Multidisciplinaire en Entreprise

www.cimeconseils.com

Depuis bon nombre d'années, le secteur manufacturier québécois est obligé sinon de revoir son positionnement, du moins de repenser ses stratégies concurrentielles et de productivité. La mondialisation, les importations asiatiques, la force du dollar canadien, la rareté et les difficultés de gestion des ressources non renouvelables y sont certainement pour quelque chose, tout comme l'explosion récente du prix du pétrole. Pour ce qui est du prix du pétrole toutefois, il semble que l'impact sur les coûts de transport devient tel que la consommation et la production locale pourraient y puiser une certaine revitalisation. Jumelée à l'appréciation de la devise canadienne face à celle des États-Unis, le prix élevé du pétrole commence ainsi à avoir un impact sur le mouvement des marchandises.

Importance du secteur manufacturier au Québec

Le secteur manufacturier québécois définit des enjeux importants dans la mesure où, en gros, ce secteur d'activité procure un emploi à un travailleur québécois sur cinq et qu'il compte pour environ 20 % du PIB québécois total. Plus que pour le Canada dans son ensemble et que pour les États-Unis, le secteur manufacturier est une composante majeure de l'activité économique du Québec (voir tableau 1). Mais alors que la contribution du secteur manufacturier au PIB (produit intérieur brut) se maintenait au dessus de 20 % entre 1997 et 2003, un fléchissement relativement important est observé depuis quelque temps; pour le second trimestre de 2007, la part du manufacturier dans le PIB était en effet de 18,5 % (tableau 2). Par ailleurs, si certains peuvent soutenir que le PIB québécois se raffermirait, certaines études démontrent que cela n'est pas dû à la vitalité du secteur manufacturier, mais bien à celle du secteur des services (Perspective – Revue d'analyse économique, Desjardins études économiques, vol. 17, été 2007).

Tableau 1

Évolution de la contribution du secteur manufacturier au PIB (1997 à 2003) – Québec, Canada, États-Unis

Année	Québec	Canada	USA
1997	21,6 %	17,4 %	---
1998	21,8 %	17,6 %	14,2 %
1999	22,7 %	18,0 %	14,2 %
2000	23,9 %	18,8 %	14,5 %
2001	22,8 %	17,8 %	13,7 %
2002	22,1 %	17,6 %	13,7 %
2003	21,4 %	17,2 %	13,5 %

Source : L'activité manufacturière au Québec : synthèse
Institut de la statistique du Québec, Écostat, mars 2005.

Tableau 2

PIB (en millions de \$ Can) – Second trimestre 2007

Manufacturier		Total		% manufacturier	
Québec	Canada	Québec	Canada	Québec	Canada
45 777	173 992	247 237	1 219 928	18,5 %	14,3 %

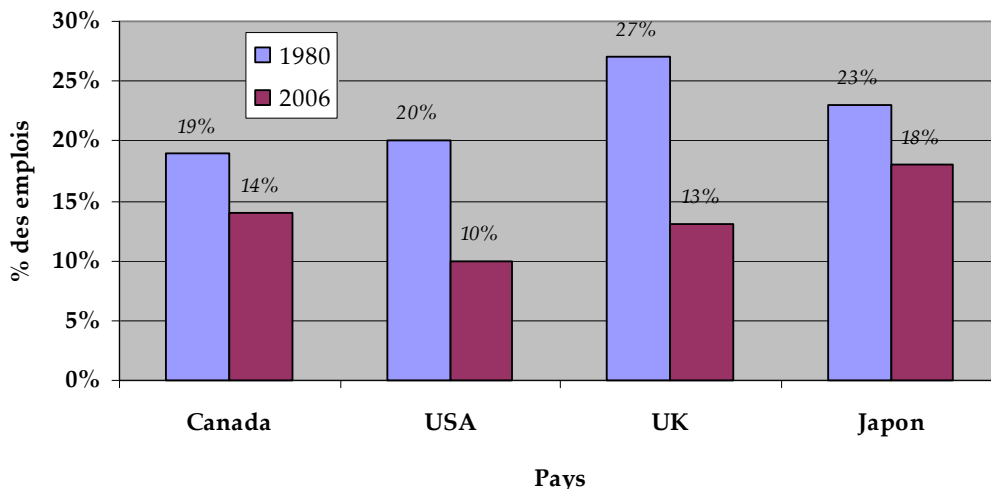
Source : Chambre de commerce du Montréal Métropolitain

<http://www.tableaubordmontreal.com/indicateurs/activiteeconomique/pibmanuf.fr.html>

Du côté de l'emploi, le secteur manufacturier québécois fait état, là aussi, d'un certain ralentissement. Les emplois sont passés d'une moyenne de 633 000 en 2000 à 543 000 en 2007, ramenant ainsi, pour cette même période, la proportion des emplois totaux attribuables au secteur manufacturier à 14 % alors qu'elle était à plus de 18 % en 2000. La figure 1 montre que cette situation ne concerne pas que le Québec, mais aussi l'ensemble du Canada, de même que plusieurs pays industrialisés comme nos voisins américains, la Grande-Bretagne et le Japon.

Source : Desrosiers É., L'état de santé du secteur manufacturier, Le Devoir, 19 et 20 avril 2008.

Figure 1
Évolution de la part relative des emplois dans le secteur manufacturier (1997 à 2003) –
Canada, États-Unis (USA), Grande-Bretagne (UK) et Japon



Investissements dans le secteur manufacturier

Une forte proportion de ce qui est produit par le secteur manufacturier québécois est destiné à l'exportation – notamment aux États-Unis. Une économie américaine affaiblie a donc forcément une incidence sur les exportations québécoises et il ne sera pas plus réaliste d'en espérer une croissance significative dans la mesure où la progression du dollar canadien par rapport au dollar américain semble vouloir se poursuivre, ou du moins se stabiliser à un niveau qui n'est pas favorable à une reprise significative des exportations vers nos voisins du sud. Les investissements stratégiques destinés à améliorer l'efficacité technologique devront donc être préférés à des investissements destinés à augmenter les capacités de production sur la base de l'ajout de main-d'œuvre ou à un recours plus intensif à des technologies désuètes. L'efficacité technologique risque d'être d'autant plus cruciale que dans les secteurs utilisant les ressources naturelles (incluant les combustibles fossiles), les problèmes – au Québec du moins – risquent d'engendrer des pressions à la hausse sur les coûts d'exploitation des ressources plus rares et plus difficilement renouvelables (le bois par exemple) et sur les coûts d'approvisionnement des entreprises qui en dépendent.

Actuellement donc, et face à une devise canadienne forte par rapport au dollar américain, les initiatives stratégiques d'investissement qui résulteraient, directement ou indirectement, en un renforcement de la position concurrentielle sur les marchés québécois et canadien seraient évidemment pertinentes. Si des investissements stratégiques viennent consolider un tel positionnement - surtout au niveau d'une efficience accrue et d'une amélioration des performances ne résultant pas d'un ajout de main-d'œuvre - nul doute qu'à long terme cela pourra contribuer à la croissance de l'entreprise et à sa percée sur de nouveaux marchés, avec moins de vulnérabilité attribuable aux fluctuations monétaires.

Ce sont les secteurs des services et de la construction qui ont le plus compensé la régression de la contribution du secteur manufacturier à la performance de l'économie québécoise. Entre 2004

et 2006, les investissements dans le secteur manufacturier ont diminué : diminution de 5,6 % en 2004, de 6,8 % en 2005 et de 7,8 % en 2006.

Source : Fédération des chambres de commerce du Québec, Le secteur manufacturier à la sauce hollandaise, novembre 2007.

La nécessité d'innover et les supports à l'innovation

Face à un dollar canadien fort par rapport au dollar américain, il faut contrôler les coûts (difficile d'augmenter les prix), améliorer la productivité et miser sur les économies d'échelle afin de maintenir l'accessibilité aux marchés externes et de renforcer la position concurrentielle sur les marchés internes. Des projets à caractère technologique qui visent à rendre les entreprises plus efficaces sont ainsi stratégiquement pertinents.

La nécessité d'une relance du secteur manufacturier ne fait maintenant aucun doute et cette nécessité est reconnue d'une façon quasi universelle par les Chambres de commerce, les organismes, regroupements et associations de développement économique, les milieux universitaires et de la recherche, de même que les différents paliers gouvernementaux. De fait, en octobre 2007, le MDEIE dévoilait son plan d'action « **Pour un secteur manufacturier gagnant** » visant à aider les entreprises manufacturières québécoises dans leurs investissements destinés à assurer leur pérennité¹. Ce plan comporte plusieurs volets (voir <http://www.mdeie.gouv.qc.ca>, dans la section « Stratégies et plans d'action »), dont la Mesure d'appui aux entreprises manufacturières du Québec.

Cette mesure vise à fournir aux entreprises manufacturières qui ont une importance stratégique dans leur région un accompagnement personnalisé avec des ressources expertes de haut niveau afin de réaliser un accroissement de leur productivité et de leur compétitivité. Cet accompagnement se réalise par le biais d'un rapprochement entre les entreprises et les ressources spécialisées (plus particulièrement les consultants, les universités, les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), les centres de liaison et de transfert (CLT) et les centres de recherche) en amélioration de la productivité et de leur compétitivité. Les entreprises manufacturières admissibles à la mesure d'appui du MDEIE ont un chiffre d'affaires d'au moins 1,5 M\$ et peuvent bénéficier d'un montant total de 51 M\$ sur cinq ans, à raison d'une aide pouvant aller jusqu'à 40 % du coût total du projet, sans excéder 40 000 \$ par entreprise (50 000 \$ dans le cas des régions ressources).

Les projets mis de l'avant par les entreprises manufacturières dans le cadre de la mesure d'appui peuvent bénéficier de l'expertise de fournisseurs accrédités par le MDEIE et pouvant intervenir dans les domaines suivants :

- marketing;
- production;
- gestion financière;
- ressources humaines;
- innovation technologique;
- développement de produits;
- systèmes d'information.

¹ Les investissements ciblés peuvent se rapporter aux machines et équipements, aux développements de nouveaux marchés, à la recherche et à l'innovation, à la formation de la main-d'œuvre ou aux technologies et aux procédés compatibles avec la protection de l'environnement.